



POINT PRESSE « ARPÈGE 2024-2028 : permettre le déploiement de l'Agriculture Régénérative à grande échelle en région Centre-Val de Loire »

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, 24 FÉVRIER 2025

MÉMO À L'ATTENTION DES JOURNALISTES

PARTENAIRES D'ARPÈGE



UN PROJET LABELLISÉ



SOUTIEN FINANCIER



AVEC LA COLLABORATION DE



Arpège, c'est quoi ?

Arpège est un projet porté par un consortium de partenaires – Labellisé par le pôle Vegepolys, et financé par Bpifrance dans le cadre du plan d'investissement France 2030.

L'objectif principal : déployer l'agriculture régénérative à grande échelle avec le développement de productions de légumineuses sur le territoire Centre-Val de Loire, et acquérir des connaissances sur le sujet.

Arpège souhaite objectiver :

- Les bénéfices agronomiques pour les producteurs grandes cultures de l'agriculture régénérative, notamment la résilience face au changement climatique.
- Les bénéfices pour l'environnement de ces pratiques.

Le projet vise à développer des filières agricoles vertueuses dans une démarche d'agriculture régénérative afin de renforcer la résilience des exploitations, améliorer la santé des sols, réduire l'impact environnemental et assurer la viabilité économique des producteurs. Cela passe notamment par la démarche CultivUp Régénératif.

Arpège souhaite en particulier rendre concrètes les solutions d'allongement de la rotation à échelle des exploitations, en optimisant le potentiel de production et les bienfaits environnementaux des cultures bas carbone et bas intrants.

Cultures concernées : pois protéagineux, soja, sorgho, lentilles, sarrasin, féverole, tournesol, qui sont demandées par les clients de l'aval.

Ainsi que les plantes dites « de service » (phacélie, trèfle...) : couverts végétaux et plantes compagnes.

Les 4 axes du projet

- **Mesurer pour agir** : évaluation de l'impact des pratiques régénératives sur la santé des sols
- **Innover pour produire mieux** : expérimentations pour déplaçonner et améliorer la productivité des cultures bas-intrants
- **Anticiper le futur** : concevoir des rotations adaptées aux défis climatiques de demain
- **Former et transformer** : accompagner les agriculteurs, moderniser et adapter les infrastructures de stockage des grains.

Ce projet est unique en France, et permettra aux agriculteurs de la région Centre-Val de Loire de :

- Devenir précurseurs de l'agriculture régénérative en adoptant dès aujourd'hui les pratiques de demain.
- Accéder à des marchés à forte valeur ajoutée et sécuriser leur rentabilité.

À qui Arpège apportera-t-il des bénéfices ?

Les agriculteurs : transition vers l'agriculture régénérative, productivité, accès à des marchés porteurs.

Les clients de l'aval : s'approvisionner en cultures bas-intrants et bas-carbone, contribuer à leur trajectoire de décarbonation.

L'environnement : limiter l'impact grâce aux pratiques régénératives, développer le stockage de carbone.

Région Centre-Val de Loire : être précurseur sur l'agriculture régénérative à grande échelle.

Les partenaires du projet : mutualiser les forces, optimiser les ressources budgétaires, accélérer le développement des connaissances ainsi que l'acquisition de références essentielles à la structuration des filières en agriculture régénérative.

Où ont lieu les essais ?

Les essais ont lieu chez des agriculteurs de toute la région Centre-Val de Loire. Ils sont également déployés dans les différentes stations expérimentales agronomiques des partenaires (ex : Le Chaumoy, réseau Syppe, etc.).

Les différentes étapes

Le projet Arpège a démarré en 2024 pour une trajectoire de 4 ans.

Les différents jalons sont :

- Expérimentation cultures bas-intrants : un suivi continu sur toute la durée du projet.
- État des lieux de la santé du sol : première évaluation en juin 2025, basée sur les pratiques existantes.
- Mesure des impacts : en 2027, analyse des évolutions de la santé des sols suite aux changements de pratiques.

Coordinateur presse

Antoine PART

antoine.part@axereal.com / 06 31 85 13 12